

L'insertion de l'architecte dans la production du bâtiment

Autor(en): **Cosandey, Maurice**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **46 (1973)**

Heft 5

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-127479>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'insertion de l'architecte dans la production du bâtiment

aux niveaux de la responsabilité sociale et des qualifications professionnelles exigées. Répercussions sur l'enseignement et la direction d'une haute école

27

Il est hors de doute que le titre de cet exposé, proposé par M. Pierre-Etienne Monot, et accepté sans rechigner, porte en lui un potentiel extraordinaire. La partie frondeuse de mon esprit m'inciterait à quelques facéties que la mentalité actuelle n'accepterait probablement pas. Je sens qu'un engagement précis satisferait certains. D'autre part, ma formation d'ingénieur m'incite à la prudence, car nous sommes sur un sol difficile. Sans être tout à fait dans la situation de l'âne de Buridan, je suis tiraillé de deux côtés. Je vais m'efforcer, cependant, de présenter une prestation honnête par rapport à ce que l'on attend de moi.

Pour montrer d'emblée le plan sur lequel je crois avoir compris ma mission, j'aimerais citer l'écrivain soviétique Ilya Ehrenbourg: «Le grand problème du monde moderne est le développement trop rapide des connaissances par rapport au progrès moral. Il faut établir la notion de conscience. C'est dans ce but qu'il faut attacher la plus grande importance à la beauté spirituelle, car sans elle les découvertes scientifiques et le progrès social ne peuvent faire le bonheur de l'homme.» Ce point de vue cadre parfaitement avec celui du président d'une grande société capitaliste française dont je ne retrouve pas le nom, mais avec lequel j'ai longuement discuté il y a plusieurs années.

Comment permettre l'insertion de l'architecte dans la production du bâtiment en tenant compte de ce qui précède? Notons tout d'abord que l'homme dispose d'affectivité, d'intelligence et d'intuition. Ces différentes qualités ne sont pas réparties également et leur intensité est très variable selon les individus. Sur le plan psychique ou caractériel, et en simplifiant beaucoup, nous trouvons les introvertis et les extravertis. En combinant ces facteurs, on peut trouver un grand nombre de cas individuels. Pour chacun d'entre eux, idéalement, il faudrait trouver une insertion particulière. Nous voyons par là combien le thème proposé est complexe.

La première difficulté à laquelle on s'achoppe est la définition de l'architecte. Est-ce un technicien ou est-ce un artiste, ou une combinaison des deux, ou encore autre chose? Est-ce que l'architecture est une discipline imposant nécessairement un travail de groupe ou est-elle restée la mission d'un individu convenablement appuyé par une équipe agissant selon les intentions du patron? Une réponse tranchée à ces interrogations ne me paraît pas possible. Les difficultés de nos écoles d'architecture illustrent cette impossibilité.

Une deuxième difficulté est celle relative au rapport société-architecte. Ce dernier doit-il concrétiser la philosophie et le mode de vie mené par la majorité des citoyens ou doit-il être un facteur de changement, en quelque sorte le créateur d'une nouvelle société? Il est une attitude que je repousse ici: le tout ou rien. Et, par là, nous retrouvons ce qui est dit plus haut quant à la variété des potentiels, ce que nous savons de la variété des domaines d'application et qui conduit finalement à dire: il y a plusieurs possibilités d'agir. Celle choisie par un individu quelconque devra correspondre à son moi profond, mais ne pourra être imposée ni par l'éducation ni par la contrainte, ces deux mots étant considérés comme non synonymes.

Pour illustrer cela, j'aimerais donner deux exemples: Pier Luigi Nervi, dont l'œuvre fait l'admiration unanime, s'exprime ainsi: «La création architecturale, c'est d'abord tenter de résoudre des problèmes d'ordre technique et économique: rechercher la solution adéquate, fatale presque, parce que logique – comme l'ont fait les créateurs du Concorde. Concorde n'est pas le fait de l'imagination. C'est la réponse la plus proche de la perfection aux contraintes techniques. Ce bel avion devait fatalement être ce qu'il est.» Edward T. Hall, l'inventeur du mot «proxémie» qui désigne l'ensemble des observations et théories concernant l'usage que l'homme fait de l'espace en tant que produit culturel spécifique, explique «qu'un effort considérable devrait être entrepris pour découvrir et satisfaire les besoins des Hispano-Américains, des Noirs et des autres groupes ethniques minoritaires afin que les espaces qu'ils habitent ne soient pas seulement conformes à leurs besoins, mais contribuent à renforcer les éléments qui, au sein de leurs cultures respectives, fortifient et assurent le sentiment de l'identité personnelle et de la sécurité».

Le Concorde est une architecture de grande beauté mais, pour la réaliser, s'est-on préoccupé des besoins de l'homme? Est-ce que son esthétique aura un impact suffisant pour augmenter le bonheur de l'homme? Dans le cas d'un bâtiment locatif, si on se préoccupe des besoins du plus grand nombre, arrivera-t-on à rendre les gens heureux? Ce sont ces questions-là que se pose naturellement le jeune architecte lorsqu'il commence sa carrière professionnelle. Est-ce que je dois bâtir selon une vision qui m'est personnelle ou bien dois-je exécuter ce qui correspond aux besoins des locataires, auquel cas je dois commencer par connaître ces besoins. Et j'aimerais être clair ici. Cette question n'a rien à voir avec l'idéologie poli-

tique. La preuve, c'est que, dans aucun pays du monde, le problème de l'habitat de 1973 n'a été résolu, à plus forte raison celui de 1980. La détermination des besoins du plus grand nombre est un problème très vaste qui commence seulement à trouver des formes adéquates pour le résoudre. Cependant, il faut d'emblée faire attention au fait qu'il est impossible de généraliser. S'il est relativement facile de faire une enquête dans un type donné de population pour connaître les besoins et aspirations touchant le logement, il est beaucoup plus difficile de mettre à l'appréciation du plus grand nombre le réseau national des autoroutes. Il existe des décisions au niveau de l'architecte, il y en a d'autres au niveau de la commune, du canton, de l'Etat fédéral. Celles au niveau le plus élevé sont influencées, voire dictées, par le contexte international. Ces niveaux exigent une collaboration avec l'utilisateur d'un type différent pouvant aller de la codécision à la simple consultation.

Ce qui vient d'être dit suffit pour démontrer que l'architecte a une responsabilité sociale. Du reste, tout citoyen exerçant une profession a une responsabilité de ce type. Pour l'architecte, l'importance est d'autant plus grande que, lorsqu'il se prête à une activité purement spéculative, il transgresse manifestement et publiquement l'éthique de sa profession.

Tout ce que je viens de dire correspond à la phase préparatoire de toute action de l'architecte. Cette phase a une importance variable. Mais quelle que soit cette importance, il faudra finalement réaliser, c'est-à-dire avoir un quartier, un plan d'aménagement ou un bâtiment. Pour en arriver à ce but, il faut une formation de l'architecte sérieuse qui le rende capable de prendre ses responsabilités. C'est le côté technique de la formation. Comme il est plus facile aujourd'hui de faire de la philosophie que de bonnes constructions, il y a une tendance à déplacer la formation vers la philosophie au détriment de la science et de la technique (le mot science est pris dans le sens sciences physiques et naturelles), alors que c'est une harmonieuse synthèse à laquelle on doit concourir. C'est là, je crois, le nœud du problème: réussir une synthèse intelligente, objective, orientée vers la satisfaction des besoins du plus grand nombre.

L'enseignement dans une haute école doit donc lui-même assurer cette synthèse. Elle doit se faire jusqu'au deuxième cycle au niveau de l'individu qui pourra ensuite se perfectionner par la pratique ou l'enseignement de troisième cycle dans l'une ou l'autre des orientations principales.

Pour satisfaire à la motivation des étudiants, il est possible d'opérer certains accents au niveau de la quatrième année et du diplôme.

Ma conception de la formation de l'architecte pourrait alors s'esquisser comme suit: une colonne vertébrale appelée théorie de l'architecte apporterait toutes les études, y compris le diplôme, le ferment catalyseur nécessaire à la synthèse. Pour qu'il n'y ait pas de confusion, je dirai que le mot architecture englobe ici les sciences humaines et la technique. Venant se greffer sur cette colonne, nous aurions les enseignements individualisés: sociologie, psychologie, économie, physique, chimie, mathématiques, résistance des matériaux, méthodologie, etc., avec les exercices correspondants. Des travaux pratiques de synthèse s'effectueraient pendant toutes les études. Comme la qualité importe plus que la quantité, le programme ne devrait pas dépasser trente heures par semaine correspondant au plan d'études écrit auxquelles viendraient s'ajouter les vingt à vingt-cinq heures de travail personnel qui feraient aussi partie officiellement du programme. Cinquante à cinquante-cinq heures, ce n'est pas négligeable. Mais il ne faut pas oublier que ce régime s'étend sur vingt-six semaines, c'est-à-dire la moitié de l'année.

Pour alimenter cet enseignement, des recherches doivent être entreprises: par les professeurs avec leurs assistants, par les doctorants lorsque cette notion n'est pas confondue avec celle d'assistant. Pour cela, l'EPFL a créé notamment l'Institut de l'environnement construit. Je pense qu'il est généralement absurde de parler de recherche au niveau du deuxième cycle. Il peut y avoir des exceptions, spécialement au niveau du diplôme. Ce que l'on peut faire par contre pendant les études, c'est exposer la méthodologie de la recherche. Pour donner un exemple, citons le laboratoire d'expérimentation des espaces architecturaux. Il est en voie de création. Je ne pense pas qu'il soit possible de prendre comme exercice un projet de recherche ou même une partie de celui-ci si l'on veut garder le côté synthétique de la formation. Ce que l'on peut par contre faire, c'est montrer les résultats au fur et à mesure de leur obtention et surtout expliquer les méthodes de recherche utilisées.

Nous en arrivons au management. Ce mot est français et a été repris par la langue anglaise. Je l'utiliserai donc à la place de celui de direction, car il est plus chargé de sens. D'une manière générale, le management doit contribuer à accroître la créativité. Dans cette perspective, il doit être

Exercice professionnel et enseignement de l'architecture

29

conçu de telle manière que les décisions soient prises en fonction de la compétence et des responsabilités. J'admets que la compétence correspond à ce qui est nécessaire pour les responsabilités reçues. Le raisonnement peut aussi être fait dans l'autre sens. Les responsabilités doivent être accordées à ceux qui possèdent les compétences. Si ce n'est pas le cas, il faut apporter les correctifs; cela fait aussi partie du management.

Cela étant dit, je ne crois pas que le management d'une haute école soit influencé par l'insertion de l'architecte dans la production du bâtiment. Il n'est pas possible d'apprendre tous les métiers à la fois. On peut sensibiliser l'étudiant architecte au management en trouvant des formules de participation. Cette dernière a plusieurs formes. Ce sont la codécision, la consultation et l'information. Le management lui-même a plusieurs niveaux: celui du général, de la prospective et de la planification à long et moyen termes, celui de l'ordonnancement et de la planification à court terme, et celui opératif. La participation des étudiants ne peut être identique pour ces trois niveaux.

Mais la question est la même, qu'il s'agisse d'architectes ou d'ingénieurs. La grande différence entre une industrie et une haute école en ce qui concerne la participation est que, dans la première, la formation professionnelle de base est acquise, tandis que, dans une haute école, les étudiants sont là pour acquérir cette formation de base. Il est donc difficile d'aller très loin dans la participation, car il faut alors payer les étudiants et, à la limite, il n'y a plus d'étudiants.

Pour terminer, j'aimerais encore faire les réflexions suivantes: la majorité de nos jeunes diplômés sont immédiatement insérés dans la vie extérieure à l'école. Un petit nombre seulement reste dans l'école, d'ailleurs d'une manière éphémère, pour participer à la recherche et à l'enseignement.

Tous auront cependant la nécessité de revenir périodiquement pour un recyclage ou un perfectionnement dans les cours du troisième cycle. Ces derniers devront couvrir toutes les préoccupations des architectes, y compris le management.

Pour finir, c'est par un constant va-et-vient entre la vie et l'école que l'une et l'autre arriveront à une optimisation satisfaisant le plus grand nombre.

Maurice Cosandey,
président de l'Ecole polytechnique
fédérale de Lausanne

Les avant-gardes des années vingt et trente ont provoqué de grandes transformations dans l'architecture, mais ils ont eu peu de répercussions sur la structure professionnelle. Par contre, aujourd'hui l'exercice est touché par des changements dans les champs technique et économique. Si le domaine du bâtiment n'en a pas encore été bouleversé sérieusement, ce n'est qu'à cause de mécanismes retardateurs (le compartimentage étroit des marchés, les associations professionnelles). Mais on peut déjà observer que l'architecture, à la façon dont elle est exercée chez nous, est devenue archaïque en regard de ses partenaires: l'Etat moderne et l'économie concentrée. Pensons seulement aux budgets et aux délais, dont l'économie exige qu'ils soient garantis; elle est prête même à rémunérer cette garantie; chez nous, l'architecte n'est pas en mesure d'assurer cette prestation.

Etant donné un Etat plus entreprenant et une économie plus concentrée qu'autrefois, l'architecte voit s'accroître énormément sa capacité de disposer des hommes et des biens. La société l'investit non seulement dans le processus de construction des bâtiments, mais aussi dans les processus de décision. Dans une commune, l'architecte chargé de construire une école est souvent le premier à parler de la nouvelle pédagogie scolaire; lors de la construction d'une usine, l'architecte en réorganise aussi la production; des architectes disputent de la nouvelle liturgie, des architectes sont chargés de l'aménagement du territoire, et ce sont encore des architectes qui ont créé notre Exposition nationale en 1964. Le travail de l'architecte va au-delà de la projection de bâtiments, et s'étend à ce qu'on appelle, en Amérique, «consulting». Mais chez nous, ce rôle consultatif de l'architecte n'est pas prévu, il n'est pas officialisé, il est mal installé, et sans que la responsabilité qui en découle soit sûrement fondée. Bien que, sur son client, l'architecte exerce une influence dans des décisions qui vont bien au-delà de l'exécution du bâtiment, le dogme «du spécialiste qui propose» et «du maître de l'œuvre qui dispose» est toujours en vigueur. Voilà la cause de débâcles telles que celle de l'Hôpital civil de Bâle, dont la construction a dû être suspendue en 1968, en plein travail, ou celle du Théâtre de la même ville, qui doit être terminé en 1973, et dans lequel, pour le moment, les spectacles ne pourront avoir lieu, l'exercice se révélant trop coûteux.

Résumons la situation, et analysons-en les conséquences sur l'enseignement. Nous avons à faire avec trois tendances: